

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 17
- suffrages exprimés : 17
- pour : 17

DÉLIBÉRATION n° B2022/012

L'an deux mille vingt-deux et le 01 février à 18 heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

Absents excusés : Valérie DUPLAN, Serge SOHIER, Laurent LAGES et Didier FAVARO.

Objet : Actions d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des écoles du territoire – programme 2022

Depuis 2013, la communauté de communes réalise des actions de sensibilisation des scolaires au développement durable en partenariat avec des associations du département. Ce projet rencontre toujours un grand succès auprès des enseignants et du jeune public.

Le plan de relance, annoncé par le gouvernement le 3 septembre 2020, cible trois grands objectifs concernant le secteur agricole et alimentaire :

- reconquérir notre souveraineté alimentaire,
- accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français,
- accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique.

Objectifs :

- Sensibilisation à une filière économique existante sur le territoire,
- Sensibiliser les enfants à toute la chaîne de transformation qui va « du champ à la table »
- Donner du sens au territoire : occupation du territoire par les différents opérateurs de la chaîne alimentaire, lien entre le monde urbain et le monde rural,
- Faire découvrir les lieux de production d'un aliment et les différents métiers des filières alimentaires associées.

Ce parcours permettra aux enfants de mener une vraie réflexion sur des questions comme : Qu'est-ce que bien manger ? A quoi sert un repas ? D'où vient ce que je mange ?.

Programme prévisionnel :

Pour les écoles :

- 1 demi-journée avec une association (CPIE/MNE) sur le thème de l'alimentation pour mener une vraie réflexion sur les questions alimentaires,
- 1 demi-journée au Moulin de la Ribère : visite du Moulin et fabrication du pain,
- 1 matinée à Cizos : visite du champ de blé et de l'atelier fabrication de pâtes, dégustation des pâtes.

Pour les centres de loisirs :

Sous forme d'Olympiades, rassemblement des enfants des 3 centres de loisirs sur une journée au Moulin des Baronnie pour un défi alimentaire. La CCPL s'appuiera sur le local jeunes de Lannemezan pour l'organisation.

Bénéficiaires :

Les écoles élémentaires du territoire de la CCPL : 16 écoles, 50 classes, auxquelles se rajoutent l'ITEP des Nestes (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique), les 3 centres de loisirs et le Local Jeune.

Les écoles n'ayant pas participé au programme en 2021 seront prioritaires.

Perspective :

Reconduire cette action pour l'année scolaire 2022 avec l'appui de la Région pour conforter cette action

Des partenariats seront signés avec des associations locales (Maison de la Nature et de l'Environnement, CPIE ou autres)

Pour 2021, la Région a octroyé une subvention de 3 700 € pour 9 380 € de dépenses. Cette subvention peut être portée à 40% des dépenses éligibles si les actions se situent sur des thèmes prioritaires de la Région (Energie, Eau, Biodiversité, Déchets et Economie circulaire, Risques naturels, Alimentation). Pour les programmes d'action annuels, le dépôt de la demande de soutien financier de fonctionnement spécifique doit se faire avant le 31/12 de l'année en cours.

Un bilan sera réalisé à l'issue de l'action et présenté en commission Environnement et Transition Verte (ETV). Les bilans précédents ont été très positifs. La dernière commission ETV du 26 janvier 2021 a préconisé la reconduction de ce programme.

Plan de financement :

Pour 8 classes des écoles de la CCPL et 3 centres de loisirs soit environ 300 enfants sensibilisés

DÉPENSES (HT)		RECETTES		
Ateliers d'animations réalisés par des associations spécialisées	7 600 €	Subvention Région "soutien au développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable »	5 200 €	40 %
Prestations de services (communication, matériels, transports ...)	4 020 €			
Missions de suivi de d'animation du programme (frais de personnel + frais indirects)	1 380€	Autofinancement	7 800 €	60 %
TOTAL	13 000 €	TOTAL	13 000 €	100%

Monsieur le Président propose de valider la réalisation de ces actions, de solliciter une subvention à la Région et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à cette opération.

LE BUREAU

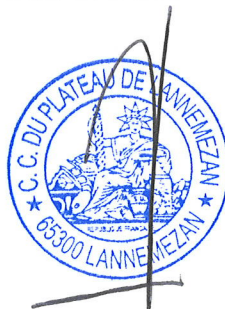
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- de valider la réalisation de ces actions d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des écoles du territoire pour l'année scolaire 2022,
- de valider le plan de financement associé et d'ouvrir les crédits correspondants au budget primitif 2022,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention à la Région conformément au plan de financement de l'opération précisé précédemment,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à cette opération.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 10 FEV. 2022

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.